

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

**AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE #2020-06**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Baie-des-Sables qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal le **2 novembre 2020 à 20h00** à la salle du conseil municipal de Baie-des-Sables situé au 20, rue du Couvent.

Demandeur et identification du site concerné :

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure #2020-06 déposée par « Projet la Ruche inc. » pour la propriété située au 538 5^e Rang Ouest à Baie-des-Sables sur le lot 616 du cadastre de la Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Macnider (Matricule : 7994-84-1376).

Nature et effets :

Autoriser qu'une serre résidentielle projetée et annexée à une résidence unifamiliale isolée ait une superficie au sol de 57.65 mètres carrés alors que le chapitre 7.3.9 du règlement de zonage stipule une superficie maximale permise de 40.00 mètres carrés.

Autoriser que les recouvrements extérieurs de la serre projetée soient composés de matériaux différents de ceux permis pour une serre résidentielle au chapitre 7.3.9 du règlement de zonage.

L'effet de cette dérogation, si elle est accordée par le conseil municipal, rendrait ce projet de construction conforme à la réglementation d'urbanisme en vigueur.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de cette séance ou en transmettant un écrit à l'avance par courriel à baiedessables@lamatanie.ca ou par la poste au bureau municipal.

Donné à Baie-des-Sables, ce 16 octobre 2020.

Adam Coulombe
Directeur général et secrétaire-trésorier